



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 13878

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les modalités d'octroi des subventions aux associations en vigueur au sein de ses services. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le montant total des subventions versées en 2006 par ses services ainsi que la liste de celles qui n'ont pas été reconduites pour la même année.

Texte de la réponse

Pour prétendre à une subvention du ministère de l'agriculture et de la pêche, une association doit fournir un dossier de demande de subvention dont le modèle est défini par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et qui prévoit la fourniture de pièces justificatives. Les subventions de fonctionnement sont versées aux associations dont les objectifs sont en rapport avec les missions et les priorités définies par le ministère de l'agriculture et de la pêche. Le montant total des subventions correspondant à des subventions de fonctionnement, au sens strict, accordées aux associations en 2006 par le ministère de l'agriculture et de la pêche est de 28 447 785 EUR. Les associations qui ont bénéficié d'une subvention en 2005 mais pas en 2006 sont énumérées ci-après (source : annexe au projet de loi de finances pour 2008 / liste des associations régies par la loi du 1er juillet 1901 ayant reçu directement sur le plan national au cours de 2005 et de 2006 une subvention) : Comité promotion à l'étranger salons français, APECITA - Association pour l'emploi des cadres ingénieurs et techniciens de l'agriculture CEDAG - Centre d'études et de développement de l'agriculture de groupe, GREP - Groupe recherche éducation prospective, C2 FAC, 2000 vins d'Ardèche, Association Foire expo agricole Rouchonne, Confrérie les trois grappes, Rhône-Alpes agro-alimentaire promotion, Terroir sport passion en Aquitaine, Association pour le développement de l'enseignement du perfectionnement et de la recherche à l'Institut national agronomique, Association nationale des industries alimentaires, CERQUA - Centre de développement des certifications des qualités agricoles et alimentaires, TRAME - Réseaux et centre de ressource agricole et rural, ADASEA - Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles de Vendéen, Association collectif ville campagne, Association développement huile essentielle haut fenouillède, Association nationale handi cheval, Association Source, Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnements, Centre forme perf maisons paysannes, Comité étude fertilisation, Fédération nationale des pays d'accueil touristiques, Festival élevage gastronomie, FNCIVAM - Fédération nationale des centres d'information et de vulgarisation pour l'agriculture et le milieu rural, FNDHR - Fédération nationale de l'habitat rural, Ligue française du coin de terre et du foyer UNADEL - Union nationale des acteurs et des structures de développement local, Institut pour le développement forestier, Perspective indus social techno économie Rivages de France - Ouistreham, Institut français des boissons brasserie malterie, Association de promotion du poisson de Dombes) ARSOE - Association régionale de services aux organismes d'élevage de Soual, ARSOE de Manche Atlantique, Association du float book race ovine sol, Association nationale insémination ovine, Centre expérimentation pépinière méridionale UPRA - Sélection promotion race Texel, UPRA Bovine - Unité nationale de sélection et de promotion de la race Brune, UPRA Bovine - Unité nationale de sélection et de promotion de la race Jersiaise, UPRA mouton charolais, UPRA Ovine - Unité nationale de

sélection et de promotion de la race vendéenne, UPRA suffolk hampshire dorset, Groupement défense sanitaire Béarn pays basque, Union bretonne Fédération départementale groupement défense sanitaire animal.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13878

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8110

Réponse publiée le : 5 février 2008, page 983